

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ : PERSONNES VULNÉRABLES (FORMATION CONTINUE)

TYPE DE DIPLÔME

Diplôme université niv. form. bac

ACCESSIBLE EN :

Formation continue

DOMAINE D'ÉTUDE : Droit privé

Domaine : Droit et Sciences politiques

Présentation

Prochaine rentrée : septembre 2018. Date limite de candidature : 24 août 2018

Objectifs

Pour favoriser l'accès à la formation des personnes en situation d'emploi, **le Master 2 Droit des personnes et de la famille** est scindé en trois Diplômes d'Universités :

- DU Enfance
- DU Personnes vulnérables
- DU Droit de l'homme et de la famille

Ces diplômes dispensent une **formation juridique dans le domaine de la famille et de l'action sociale**. Ces formations permettent de réaliser une étude approfondie et spécialisée à la fois de la personne (incapable, vulnérable, malade, surendettée) et de ses relations patrimoniales et extra-patrimoniales familiales, en droit interne, comparé et international.

Public visé :

L'enseignement dispensé par des enseignants-chercheurs et des professionnels s'adresse à ceux qui auront en charge d'encadrer, former ou expertiser l'action sociale ou d'apporter aide et contrôle à la famille ou à chacun de ses membres tels que magistrats, avocats, médiateurs familiaux, mandataires à la protection des majeurs, fonctionnaires territoriaux, personnels d'encadrement de l'action sanitaire et sociale...

Organisation : Chaque diplôme d'université doit être suivi sur une année universitaire (de **septembre à mars**. Session de rattrapage organisée en septembre) à raison d'un jour et demi/deux jours par semaine. Les cours et examens ont lieu dans les locaux de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Nombre maximum de stagiaires prévus : 5 pour chaque DU

ÉTABLISSEMENT

Université Toulouse 1 Capitole

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Renseignements

Delphine Renaud

Condition d'accès

Conditions préalables de candidature

- Titulaire d'un Master 1 en droit
- ou Validation des Acquis Professionnels

Sélection des candidatures Admission sur dossier de candidature et/ou un entretien avec le responsable pédagogique

Inscription

Retrait des dossiers de candidature :

- à **TELECHARGER** sur le site de l'université
- à **demandeur par courriel** : delphine.renaud@ut-capitole.fr
- à **retirer auprès** du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse 1 Capitole : **Delphine Renaud** - Manufacture des Tabacs- 21, allée de Brienne- Bâtiment Q- 1er étage- bureau MQ108

Date limite de dépôt des dossiers de candidature pour la rentrée de septembre 2018 : 24 août 2018

Attention : si vous sollicitez un financement d'un OPCA, d'un OPACIF ou d'un FONGECIF, rapprochez-vous de votre organisme de financement pour connaître les dates de commission.

Tarifs pour l'année universitaire 2018/2019 : 1600 euros + les droits d'inscription universitaire en vigueur

Contenu de la formation

DU Personnes vulnérables - 86h + 5h d'examens

Cours fondamentaux

- 1 . La personne vulnérable : incapacité, notion et régime -18h
- 2 . Droit de la bioéthique -18h

Cours complémentaires

- 1 . La personne : droits de l'homme et droit européen de la personne - 10h
- 2 . La personne vulnérable : droits du malade - 10h

Séminaires

- 1 . Surendettement - 10h
- 2 . Protection internationale de la personne - 10h
- 3 . Protection sociale de la famille - 10h